



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée**

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
Centre de services DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le  
5 juin 2023 à 18 h à l'école de la Croisée.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Marie-Lou Boutet, présidente  
M. François Hotte, représentant de parent et vice-président  
M. Alain Bordeleau, représentant de parent  
M. Steve Morin, représentant de parent (départ à 20 heures)  
Mme Véronique Lafond, représentante parent  
Mme Patricia Hamel, enseignante au régulier  
Mme Sara Davignon, enseignante du point de service TSA  
Mme Julie Hamel, enseignante du point de service TSA  
Mme Joannie Durand, psychoéducatrice  
Mme Véronique Fréchette, technicienne du SDG  
Mme Sophie Chabot, directrice  
Mme Marie-Michelle Lévesque, nouvelle directrice adjointe  
Mme Judith Michaud, représentante de parent substitut

**ÉTAIENT ABSENTS**

Aucun

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Jessica Brideau, enseignante éd. phys. 2023-2024  
Sandra Grimard, enseignante éducation physique  
Julie Gatien, parent d'un élève de 5<sup>e</sup> année  
Mélanie Poulin, parent d'un élève de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année  
Marie Lessard, parent d'un élève de 2<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année  
Éric St-Georges, parent d'un élève de 1<sup>ère</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année  
Sara-Maude Parr-Boucher, parent d'un élève de 5<sup>e</sup> année  
Timothé Lescop, parent d'un élève de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année

**Étaient présents par TEAMS :**

Isabelle Cloutier, parent d'un élève de 4<sup>e</sup> année  
Sonia Labrie, parent d'un élève de 6<sup>e</sup> année  
Josianne Turcotte, parent d'un élève de 3<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année  
Vicky Berard, parent d'un élève de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année  
Anne-Sophie Boutin, parent d'un élève de 2<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année  
Frédéric Laveaux, parent d'un élève de 4<sup>e</sup> année  
Guillaume Corneau, parent d'un élève de 3<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

**1. PROCÉDURE STATUAIRE :**

**1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h03.

**1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par François Hotte, appuyé en bloc par Véronique Lafond et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**1.3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 avril 2023**

Il est proposé par Véronique Fréchette, appuyé en bloc par Patricia Hamel et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 17 avril 2023 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**1.4. PAROLE AU PUBLIC**

**Sandra Grimard, enseignante en éducation physique**

Elle s'exprime quant à la grille-matières déposée par la direction. Celle-ci nomme être en désaccord avec le 3 heures d'éducation physique et demande que 2,5 heures soient allouées à l'éducation physique par semaine. Ses arguments sont les suivants : diminution du temps d'enseignement de qualité (augmentation du temps d'attente, des déplacements, etc.), le manque d'espace au gymnase qui amènerait davantage de « triple teaching » (2,5 h = environ 20% de « triple teaching », 3h = environ 60% de « triple teaching »), c'est-à-dire 3 groupes en même temps dans le gymnase, une difficulté au niveau de la logistique (cours

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

d'éducation physique à l'extérieur ou dans d'autres locaux), augmentation du temps alloué à la gestion de conflits. Bien que l'idée initiale fût de ne pas diminuer le temps alloué aux enfants pour « bouger » (2h éd. phys. et 1h de danse remplacée par 3 heures d'éducation physique), la qualité de l'enseignement serait moindre et le temps total où les enfants bougeraient ne serait pas réellement augmenté à cause de l'attente. Finalement, Sandra nomme que l'école ne devrait pas porter le poids d'une société de plus en plus sédentaire sur ses épaules.

**Jessica Brideau, enseignante en éducation physique (2023-2024)**

Jessica ajoute quelques désavantages à allouer 3 heures en éducation physique plutôt que 2,5 : trois classes dans un gymnase n'est pas viable selon elle (niveau de décibels élevé, diminution du temps de qualité) et les élèves évolueraient moins rapidement en « team teaching » qu'en classe simple.

**Discussion d'Alain Bordeleau, représentant de parents membre du CÉ**

Alain mentionne que certaines solutions pourraient être trouvées dans le cas où les 3 heures d'éducation physique seraient allouées. Effectivement, les compétences enseignées en éducation physique peuvent également être théoriques ou encore être réalisables au local de danse ou dans une classe, en utilisant par exemple le numérique. De plus, il mentionne que le « team teaching » peut aussi avoir ses avantages.

**2. POUR DISCUSSION :**

2.1 Retour sur la présentation du projet pilote « anglais enrichi » aux parents

La soirée semble avoir été appréciée des parents. Environ 70 parents se sont présentés, que ce soit en présentiel ou en virtuel.

**3. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE**

Le rapport est en cours de rédaction par la présidente. Certaines informations restent à valider. Il nous sera envoyé lorsqu'il sera finalisé par madame Boutet, la présidente.

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

**4. POUR APPROBATION**

**4.1 GRILLE-MATIÈRES 23-24**

La direction présente la grille-matières qui est proposée

Un tour de table est effectué parmi les membres du CÉ. Les avis divergent et d'autres sont neutres. Les sujets suivants sont abordés et questionnés :

- Un questionnement dû fait que des enseignantes en éducation physique demandent de diminuer le nombre d'heures dans leur matière
- L'importance de se questionner sur le temps de qualité vs la quantité
- La grille-matières qui a été discutée et votée en conseil d'école, les votes étaient ex aequo et la direction a dû trancher : 3 heures d'éducation physique et 1,5 heure d'anglais
- Le fait de retirer un groupe du gymnase ne permet pas aux élèves de bouger plus
- Rappelons qu'il s'agit d'un projet pilote
- La réalité des groupes du point de service TSA quant au « triple teaching » (augmentation des stimuli, groupe réduit non possible)
- L'importance de se questionner sur le bien-être du personnel

La grille-matières présentée propose 3 heures d'éducation physique et 1,5 heure d'anglais.

Un vote secret est demandé.

Résultats du vote

Pour : 2

Contre : 7

Abstention : 1

**REJETÉ À LA MAJORITÉ.**

La grille-matières sera donc modifiée et représentée en CÉ lors d'une rencontre extraordinaire virtuelle le vendredi 9 juin à 11h30.

**4.2 SORTIES ÉDUCATIVES / SORTIES DE FIN D'ANNÉE :**

Aucune demande n'est présentée

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

4.3 DEMANDES À LA FONDATION

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Patricia Hamel et résolu :

**QUE** les projets soient approuvés tels que présentés.

Trois demandes au total ont été présentées

4.4 LISTES DU MATÉRIEL SCOLAIRE 23-24

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par François Hotte et résolu :

**QUE les listes du matériel scolaire** soient approuvées telles que présentées.

**5. POUR INFORMATION :**

1.1 Organisation scolaire 23-24

L'organisation scolaire propose une diminution d'un groupe au point de service et une augmentation d'un groupe au régulier. Au total, l'école comptera 15 groupes au régulier et 6 groupes au point de service TSA, pour une augmentation d'environ 25 élèves.

1.2 Normes et modalités 23-24

Les normes et modalités sont présentées et seront déposées sur le site internet de l'école.

1.3 Suivi du budget 22-23

Un suivi serré est fait par la direction. Bien qu'aucune conclusion ne puisse être nommée, aucun déficit n'est anticipé pour l'instant.

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

1.4 Calendrier – Étapes et bulletins 23-24

Le calendrier des étapes et des bulletins 23-24 est présenté et sera déposé sur le site internet de l'école.

1.5 Entrée progressive du préscolaire 23-24

Les parents se montrent favorables au procédé actuel d'entrée progressive du préscolaire. Le 31 mai dernier a eu lieu une rencontre d'informations pour les parents, le 15 juin aura lieu le pique-nique qui permettra aux enfants et aux parents de visiter l'école. Par la suite, une lettre sera envoyée à tous les parents lors de l'accueil administratif pour les informer plus en détail de l'entrée progressive.

1.6 Les avancées du projet éducatif 2023-2027

Le projet éducatif est actuellement un document de travail et devra être déposé au plus tard en décembre 2023. Le CSSRS demande d'utiliser le gabarit pour la rédaction du projet éducatif. Le personnel est sondé dans la définition de la vision et de la mission. Lors du bilan du vendredi 2 juin, certaines informations pertinentes au projet éducatif ont été abordées avec les membres de l'équipe-école. Un comité sera formé à l'automne prochain pour la poursuite de la rédaction.

**7. AFFAIRES NOUVELLES**

a. NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Les examens sont en cours et les activités de fin année arrivent. Les parents ayant donné leur nom pour être bénévoles lors de la Tombola devraient être contactés sous peu.

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

b. NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Les éducatrices feront leur choix de postes cette semaine. Douze postes seront disponibles, dont 2 pour le point de service.

c. NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

L'AGA se tiendra le jeudi 7 septembre 2023, l'heure reste à déterminer. Proposons de faire les rencontres de parent et l'AGA en deux soirs répartis comme ceci : rencontres de parents du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle le mercredi 6 septembre et rencontres de parents du 1<sup>er</sup> cycle et AGA le jeudi 7 septembre.

L'heure de l'AGA sera déterminée après consultation des membres du conseil d'école le 14 juin 2023.

d. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune nouvelle.

e. NOUVELLES DE LA FONDATION

Le dîner pizza aura lieu le 23 juin 2023. Une rencontre a eu lieu entre les parents du CÉ et le président de la fondation afin d'assurer la pérennité de celle-ci. Rappelons que la Fondation doit porter sur la participation des parents et que le personnel scolaire agit à titre de facilitateurs. Plusieurs parents mentionnent leur désir de s'impliquer, ce qui assure un avenir positif pour la fondation.

**8. CORRESPONDANCE**

**9. VARIA ET SUIVI À FAIRE POUR LA PROCHAINE RENCONTRE**

Le CÉ tiendra une rencontre extraordinaire virtuelle le vendredi 9 juin à 11h30 pour approuver la grille-matières.



***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Julie Hamel et appuyé par Véronique Fréchette et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 21h29.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Marie-Lou Boutet, présidente

\_\_\_\_\_  
Sophie Chabot, directrice